

La population du Témiscamingue a raison de se montrer généreuse

VILLE-MARIE (PNC) — La campagne annuelle de souscription de la Croix-Rouge se tiendra dans toute la région du nord-ouest québécois dans la première quinzaine de mars.

C'est ce qui ressort des délibérations de l'assemblée tenue dimanche à Rouyn à laquelle assistaient tous les présidents de sections et le président de la campagne.

La population exige beaucoup de la Croix-Rouge, mais elle donne peu en retour de ses nombreux services, semble-t-il.

En effet, il appert des chiffres fournis que la population du Canada ne donne en moyenne que 39 cents par tête à la Croix-Rouge, et que la province de Québec ne contribue pour sa part que 21 cents par tête.

Que dire de la contribution du Témiscamingue à la Croix-Rouge? Cette région est en bas de la moyenne provinciale et ses résidents n'ont donné par tête qu'une moyenne d'un peu plus d'un cent par mois par année.

"Cette situation, dit le président de la section de Ville-Marie, est désastreuse et indignante de notre population, qui par ailleurs s'est montrée généreuse dans le passé lors des cliniques de donneurs de sang."

de sang, que le service de transfusion est gratuit, bien qu'il exige près de la moitié du budget de la Croix-Rouge. Il est à se demander, dans les circonstances, si les gens ne manquent pas de générosité envers cette œuvre si hautement humanitaire.

Ce communiqué est le premier d'une série qui sera présentée d'ici la fin de mars, en marge de la campagne de souscription de la Croix-Rouge. Le président invite tous et chacun à y penser, et au cours de février et mars, à ramasser leurs sous, afin d'atteindre un objectif d'au moins 50 cents par tête au Témiscamingue durant la prochaine campagne.

"Nous avons besoin de la Croix-Rouge pour des transfusions de sang, des accessoires de chambres de malades, pour de l'assistance en cas de sinistres et d'incendies. Mais pour répondre à ces besoins, la Croix-Rouge réclame notre aide. Répondons généreusement à son appel".

Vitesse excessive

NORTH BAY (PC) — Une vitesse excessive et une quantité trop grande de bois alcoolique ont contribué à la mort accidentelle de Gary Ross Carmichael, âgé de 24 ans, de Widdifield, qui est mort dans un accident de circulation le premier décembre dernier. C'est un jury du coroner qui a ainsi déterminé la cause de la mort du jeune homme.

Carmichael, seul dans la voiture, est mort alors qu'il était transporté à l'hôpital. Son véhicule a quitté la route 63, alors qu'il franchissait une courbe prononcée. L'auto alla s'écraser à plusieurs pieds de distance dans un champ.

Futurs éducateurs en pèlerinage

VILLE-MARIE (DNC) — Samedi dernier, 9 février, les élèves de l'École normale et du Juvénat St-Joseph de Ville-Marie ont participé à une cérémonie religieuse en l'honneur du Saint-Enfant-Jésus de Prague, pour lui recommander leur future d'éducateurs et d'éducatrices.

La cérémonie s'est déroulée à l'École normale de Ville-Marie. La Sainte messe et le sermon de circonstance furent dits par le R. P. Toupin, O.M.I. Les normes furent assurément les frais du chant. C'est la première fois que ces institutions participent conjointement à une pareille cérémonie.

Confirmation à Markstay

MARKSTAY (DNC) — La cérémonie de confirmation des premiers communicants, en la paroisse St-Marc de Markstay, aura lieu le mercredi 20 mars prochain, à 11 heures, S.E. Mgr Alexander Carter, évêque du Sault-Ste-Marie, officiera à cette cérémonie.

SOUSSIONS

On recevra des soumissions jusqu'à 12h, (midi) le lundi 25 février 1963, pour un camion pick-up de 1/2 tonne, 6 cyl., à transmission ord., pneu de rechange, ressorts arrière très puissants, deux pneus à neige arrière, chauffette et dégivreur, antigel, trompettes jumelées, sous-couche, feux de direction, feux de position, peinture rouge et portant la mention Commission de l'hydro sur les deux portières.

On recevra également des soumissions pour l'allocation d'échange d'une Volkswagen fourgon 1959.

On peut se procurer de plus amples renseignements du soumissionné.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire-trésorier, Roger L. Aubry, Commission de police de Sturgeon Falls, le 13 février 1963.

NOUVELLES DU NORD

LE DROIT

SUBURRY: tél. OS. 4-7591 — STURGEON FALLS: tél. 1035

TARIFS D'ADONNEMENT Canada E.-U. et pays étrangers

EDITION DU NORD

VENDREDI, 15 FEVRIER 1963

A St-Louis-de-France

Eclatants succès de la Caisse populaire d'Española

La jeune Diane Laverdière prononce une causerie de grand style à l'assemblée générale annuelle Actif de \$51,330.32 — Nouveaux officiers



M. GEORGES MIRON



M. FREDERIC MIRON

ESPANOLA (DNC) — La Caisse populaire St-Louis-de-France, à Espanola, continue de progresser de façon étonnante.

Fondée en 1950, cette Caisse a connu des succès et continue d'accuser des surplus très encourageants.

L'Assemblée annuelle de la Caisse a eu lieu dimanche dernier. Les sociétaires ont appris par la voix de leurs officiers que l'actif de la Caisse était de \$51,330.32, soit une augmentation de plus de \$7,000 sur l'an dernier.

La surveillance du comité de nomination composé de MM. Eugène Noël, Joseph Sauvé et Rheaël Gélneau a annoncé les nominations suivantes. Au comité d'administration: MM. Arthur Bourcier et Lucien Bélanger; au comité de crédit: MM. René Vallée; au comité de surveillance: M. Etienne Pilon. Tous ces membres furent élus sans opposition.

Une conférence élargie, fille de dix ans de M. et Mme Gilles Laverdière, a émerveillé toute l'assistance quand elle a prononcé un bijou de discours sur "le mouvement des Caisses populaires".

Cette jeune élève de 6e année à l'école du Sacré-Coeur d'Española a répété le discours qu'elle avait prononcé lors des concours oratoire des écoles en janvier dernier.

La jeune conférencière, qui a été présentée par le curé Joffe-J. Tourigny, a prononcé son allocution à la manière d'un conférencier de longue expérience, même si les principes de coopération qu'elle énonçait n'étaient pas de son âge.

Diane a parlé de "groupements sociaux qui ne peuvent réussir que dans la mesure où ses adhérents s'y donnent complètement, après en avoir compris les exigences et les buts".

Le prix de présence a été gagné par M. Arthur Bourcier. Il y a eu goûter.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

M. Georges Miron, père, a présidé l'assemblée. Il a souhaité la bienvenue aux membres et aux nombreux visiteurs venus de l'extérieur.

M. Miron a fait une revue succincte de la Caisse après quoi son fils, M. Frédéric Miron, secrétaire du comité de crédit, a souligné que son comité avait tenu 26 réunions au cours de l'année 1962, examinant 55 demandes de prêts pour un montant de \$39,821.

M. Miron a annoncé que son comité avait autorisé le gérant de la caisse de comités de prêts qui sont couverts par le capital social ou argent en épargne, sans que le comité examine ces demandes. M. Miron a toutefois souligné qu'à chacune des réunions un rapport exact et détaillé des demandes d'emprunts était inscrit au livre des procès-verbaux.

La surveillance du comité de nomination composé de MM. Eugène Noël, Joseph Sauvé et Rheaël Gélneau a annoncé les nominations suivantes. Au comité d'administration: MM. Arthur Bourcier et Lucien Bélanger; au comité de crédit: MM. René Vallée; au comité de surveillance: M. Etienne Pilon. Tous ces membres furent élus sans opposition.

Une conférence élargie, fille de dix ans de M. et Mme Gilles Laverdière, a émerveillé toute l'assistance quand elle a prononcé un bijou de discours sur "le mouvement des Caisses populaires".

Cette jeune élève de 6e année à l'école du Sacré-Coeur d'Española a répété le discours qu'elle avait prononcé lors des concours oratoire des écoles en janvier dernier.

La jeune conférencière, qui a été présentée par le curé Joffe-J. Tourigny, a prononcé son allocution à la manière d'un conférencier de longue expérience, même si les principes de coopération qu'elle énonçait n'étaient pas de son âge.

Diane a parlé de "groupements sociaux qui ne peuvent réussir que dans la mesure où ses adhérents s'y donnent complètement, après en avoir compris les exigences et les buts".

Le prix de présence a été gagné par M. Arthur Bourcier. Il y a eu goûter.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

M. Aurèle Hayes, gérant de la Caisse St-Louis-de-France, a présenté à son tour un rapport détaillé des opérations de la Caisse ainsi que de ses effectifs. Trente nouveaux sociétaires sont devenus membres au cours de l'année.

Un comité de nomination composé de MM. Eugène Noël, Joseph Sauvé et Rheaël Gélneau a annoncé les nominations suivantes. Au comité d'administration: MM. Arthur Bourcier et Lucien Bélanger; au comité de crédit: MM. René Vallée; au comité de surveillance: M. Etienne Pilon. Tous ces membres furent élus sans opposition.

Une conférence élargie, fille de dix ans de M. et Mme Gilles Laverdière, a émerveillé toute l'assistance quand elle a prononcé un bijou de discours sur "le mouvement des Caisses populaires".

Cette jeune élève de 6e année à l'école du Sacré-Coeur d'Española a répété le discours qu'elle avait prononcé lors des concours oratoire des écoles en janvier dernier.

La jeune conférencière, qui a été présentée par le curé Joffe-J. Tourigny, a prononcé son allocution à la manière d'un conférencier de longue expérience, même si les principes de coopération qu'elle énonçait n'étaient pas de son âge.

Diane a parlé de "groupements sociaux qui ne peuvent réussir que dans la mesure où ses adhérents s'y donnent complètement, après en avoir compris les exigences et les buts".

Le prix de présence a été gagné par M. Arthur Bourcier. Il y a eu goûter.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

M. Aurèle Hayes, gérant de la Caisse St-Louis-de-France, a présenté à son tour un rapport détaillé des opérations de la Caisse ainsi que de ses effectifs. Trente nouveaux sociétaires sont devenus membres au cours de l'année.

Un comité de nomination composé de MM. Eugène Noël, Joseph Sauvé et Rheaël Gélneau a annoncé les nominations suivantes. Au comité d'administration: MM. Arthur Bourcier et Lucien Bélanger; au comité de crédit: MM. René Vallée; au comité de surveillance: M. Etienne Pilon. Tous ces membres furent élus sans opposition.

Une conférence élargie, fille de dix ans de M. et Mme Gilles Laverdière, a émerveillé toute l'assistance quand elle a prononcé un bijou de discours sur "le mouvement des Caisses populaires".

Cette jeune élève de 6e année à l'école du Sacré-Coeur d'Española a répété le discours qu'elle avait prononcé lors des concours oratoire des écoles en janvier dernier.

La jeune conférencière, qui a été présentée par le curé Joffe-J. Tourigny, a prononcé son allocution à la manière d'un conférencier de longue expérience, même si les principes de coopération qu'elle énonçait n'étaient pas de son âge.

Diane a parlé de "groupements sociaux qui ne peuvent réussir que dans la mesure où ses adhérents s'y donnent complètement, après en avoir compris les exigences et les buts".

Le prix de présence a été gagné par M. Arthur Bourcier. Il y a eu goûter.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

En outre du curé Tourigny, des officiers de la Caisse et des quelque 60 sociétaires, on a aussi souligné la présence de M. et Mme Lionel Frappier, de M. et Mme Emile Langlois, de M. et Mme Edouard Adam; de M. et Mme Roméo Dignard ainsi que de M. et Mme William Quesnel, tous de Sudbury.

Horaires de Télévision

CBFST-TV STURGEON FALLS CBFST-1 SUBURRY

SAMEDI 16 FEVRIER

- 8.15-Musique "Géographie humaine"
8.45-Cours "Economie politique"
9.30-Cours "Le roman en France"
11.00-Am-Stram Gram
11.30-Coucou
12.00-Pirouette
1.00-Le sol et ses étoiles
2.00-Images en tête
4.00-20 ans express
4.30-Soif de Dieu
5.00-Concert
6.00-Le Roman de la science
6.30-Les uns les autres
7.00-Comment dites-vous?
7.30-Corps diplomatique
7.50-Winston Churchill
7.56-Nouvelles sportives
8.00-Caméra '63
8.30-Micheline
8.45-La soirée du hockey
8.50-Chicago à Montréal
10.15-Les couchés tard
10.45-Téléjournal
11.00-Commentaire
11.08-Nouvelles sportives
11.15-Cinéma: "La Dernière Rafale"

DIMANCHE 17 FEVRIER

- 8.15-Musique
8.45-Cours "Anthropologie physique"
9.30-Cours "La phrase française"
10.15-Cours "Physique moderne"
11.00-Le Jour du Seigneur
12.00-Tribune libre
12.30-A vous, Paris!
1.30-A la pointe de l'exploration
2.30-Lettre ouverte
3.00-L'Univers des sports: Hockey: Ligue métropolitaine
4.00-F=MA
4.30-Orientation
5.00-A l'heure du Concile
5.30-L'heure des quilles
6.30-Dictionnaire-magazine
7.00-Robin des Bois
7.30-Papa à raison
8.00-Festivals de Montréal
9.38-Diagnostic CIV
10.00-Téléjournal
10.15-Commentaire
10.23-Nouvelles sportives
10.30-La Confédération
11.00-Sport-éclair
11.30-Conférence

CKSO-TV-CANAL 5 SUBURRY

ELLIOT LAKE-CANAL 3

SAMEDI 16 FEVRIER

- 1.00-Mire
1.30-It's Debatable
2.00-Le monde du sport
3.00-Le monde du sport
4.00-Les quilles
5.00-King Fisher Cove
5.30-Bugs Bunny
6.00-Berean Baptist Church
6.15-Météo
6.30-Sports
6.30-Revue des N.U.
6.50-Nouvelles mondiales
7.00-Beverly Hillbillies
7.30-Lucille Ball Show
8.00-Naked City
9.00-Soirée du hockey
10.15-Juliette
10.45-Commentaire
11.00-Nouvelles de Radio Canada
11.10-Météo
11.11-Nouvelles
11.20-Sports
11.25-Shiftworkers TV
1.00-Shiftworkers News

DIMANCHE 17 FEVRIER

- 11.30-Mire
11.45-Christian Drama
12.15-Speaking French
12.45-Hitparade
1.15-Country Calendar
4.57-Les nouvelles
5.00-Citizens' Forum
5.30-Route 55
6.30-La semaine en revue
6.40-Les sports
6.50-Nouvelles mondiales
7.00-Hits
7.30-Flashback
8.00-Ed Sullivan
9.00-Bonanza
10.00-Close-Up
10.30-Quest
11.00-Les nouvelles
11.10-La météo
11.11-Nouvelles
11.20-Sportbeat
11.30-TV Theatre
1.00-Shiftworkers News

CTV-TV-CANAL 10 NORIB BAY

CUTK TV TEMISKAMING

SAMEDI 16 FEVRIER

- 1.45-Sign On...
2.00-La météo
3.00-Sport
4.00-Quilles
5.00-King Fisher Cove
5.30-Bugs Bunny
6.00-Silver Lineup
6.30-Jim Coleman
6.40-Focus
6.45-Sommaire
7.00-Beverly Hillbillies

CFR-TV-CANAL 10 SUBURRY

SAMEDI 16 FEVRIER

- 4.30-CK Survey 79
5.00-Nouvelles et Survey
5.30-Nouvelles et Survey
6.00-Nouvelles et Survey
6.55-Church News
7.00-Glen Miller
7.30-CK Survey 79
10.00-Nouvelles de RC
10.30-Chico's Place
11.30-Nouvelles et sports
11.35-Graveyard Shift
12.30-Nouvelles et Sports
12.35-Graveyard Shift
1.00-Nouvelles et Sports
3.30-CK Corral
4.00-Nouvelles et Corral

CFR-TV-CANAL 10 SUBURRY

DIMANCHE

- 2.30-Holiday 79
3.00-Nouvelles et Holiday 79
4.00-Musique 79
4.30-Church of the air
5.00-Project 63
6.00-Lutheran Hour
7.00-St. Andrews
6.30-Musique ital.
8.00-CK Morning Home Show
9.30-Billy Graham News
10.00-Nouvelles de RC
10.15-Weekend Review
10.30-Singing Church
11.00-Graveyard Shift
11.30-Nouvelles et sports
11.35-Graveyard Shift
12.30-Nouvelles et Sports
12.35-Graveyard Shift
1.00-Nouvelles et Sports

Horaires de Cinéma

SUBURRY

- REGENT - "Bon Voyage"
CAPITOL - "Period of Adjustment"
CENTURY - "Two for the Seesaw"
EMPIRE - "Son of Samson" (2) - "Mermaids of Tiburon" (2)
PLAZA - "Pirates of Blood River" - "Bargain Daze" - "War Arrow"
STURGEON FALLS
LIDO - "Summer and Smoke" (2)
ODEON - "Playgirl After Dark" (2) - "Where Vultures Fly" (2)

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages de l'Édition du Nord.

Horaires de Radio

SAMEDI

- 6.50-SUBURRY 789 kilocycles
9.00-Nouvelles
10.00-Nouvelles et Survey
11.00-Nouvelles et Survey
11.00-Nouvelles et Survey
12.00-Nouvelles et Survey
12.30-Nouvelles
12.40-La météo
12.45-Sports et musique
1.00-Nouvelles et Survey
2.00-Nouvelles et Survey
3.00-Nouvelles et Survey
3.30-CK Corral
4.00-Nouvelles et Corral

CFR-TV-CANAL 10 SUBURRY

DIMANCHE

- 2.30-Holiday 79
3.00-Nouvelles et Holiday 79
4.00-Musique 79
4.30-Church of the air
5.00-Project 63
6.00-Lutheran Hour
7.00-St. Andrews
6.30-Musique ital.
8.00-CK Morning Home Show
9.30-Billy Graham News
10.00-Nouvelles de RC
10.15-Weekend Review
10.30-Singing Church
11.00-Graveyard Shift
11.30-Nouvelles et sports
11.35-Graveyard Shift
12.30-Nouvelles et Sports
12.35-Graveyard Shift
1.00-Nouvelles et Sports

CFR-TV-CANAL 10 SUBURRY

LUNDI MATIN

- 7.40-Sports et Reg. Medium
8.00-Nouvelles
8.15-La météo
8.30-Sports et Reg. Medium
8.25-Peanut Theatre
8.30-Nouvelles et Reg. Medium
7.50-Overture
8.00-Nouvelles
8.15-Sport-matin
8.15-Musique matinale
8.55-Nouvelles Kreslins

ANNONCES CLASSÉES 4 cents le mot MINIMUM 40 cents chaque ligne

SECRETARE-TRESORIER EST DEMANDE pour le Château. Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs demandes au soussigné d'ici le 23 février 1963.

AIDE-INFERMIER EST DEMANDE pour travail permanent au Château. Prière d'envoyer demandes au soussigné d'ici le 23 février 1963.

POLICIER DEMANDE On recevra des demandes au poste de policier de la cité de Sturgeon Falls, jusqu'à midi, le jeudi 21 février 1963.

LOUIS R. DESMARAIS & CIE CO. COMPTABLES AGRES

SANDY SURF HOTEL Une magnifique suite de vacances

RENE RICHARD ARCHITECTE

YVES FORTIN architecte

LOUIS R. DESMARAIS & CIE CO. COMPTABLES AGRES

CONFIRMATION à Markstay

SOUSSIONS On recevra des soumissions jusqu'à 12h, (midi) le lundi 25 février 1963.

POLICIER DEMANDE On recevra des demandes au poste de policier de la cité de Sturgeon Falls, jusqu'à midi, le jeudi 21 février 1963.

LOUIS R. DESMARAIS & CIE CO. COMPTABLES AGRES

SANDY SURF HOTEL Une magnifique suite de vacances

RENE RICHARD ARCHITECTE

Etude du Père J.-M. Paiement

Plusieurs catholiques sont fort mal éclairés sur la mission que se donne le High School de Sturgeon

Nous publions aujourd'hui la deuxième tranche d'une étude faite par le Père Jean-Marie Paiement, vicaire à la paroisse St-Jean-Baptiste de Verrier, touchant particulièrement l'École secondaire de Sturgeon Falls.

Fausse mission

Un bon nombre de catholiques de la région sont fort mal éclairés sur la mission que se donne le High School de Sturgeon Falls. Et cela est dû au fait que sciemment ou non et cela depuis plusieurs années, les défenseurs du High School de Sturgeon Falls s'arrogent des pouvoirs qui dépassent absolument leur autorité et se font les interprètes de la loi de l'Église concernant l'éducation chrétienne des enfants catholiques. En effet ceux-ci affirment ouvertement qu'en théorie, le High School de Sturgeon Falls est de caractère neutre et anglais. Mais en pratique, soutiennent-ils, il est catholique et français parce que, poursuivent-ils, la majorité des commissaires sont catholiques et que 84% des professeurs sont catholiques et que 78% des élèves sont également catholiques. Alors, poursuivant toujours leur thèse, ils concluent que les enfants catholiques peuvent fréquenter cette école en toute liberté de conscience. Tout cela est un peu osé!

judicieux, nous ne pouvons que constater que l'Église et de la famille, et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres en tout genre de discipline soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Église, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement à tous les degrés non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur". Le High School de Sturgeon Falls ne répond pas à ces exigences et ne peut y répondre en dépit de toute la bonne volonté des laïques catholiques qui peuvent compter cette école. L'Église tient à s'appuyer sur des droits et non sur des circonstances si favorables qu'elles soient, et sur des droits dont Elle se vaudra la gardienne.

tuellement (une facilité que nos cours ou écoles privées ne peuvent pas offrir généralement). "Je ne pourrais, affirme notre Evêque, approuver le choix de ces élèves." Et si on lit objectivement le dernier paragraphe de cette lettre, cela nous permet non seulement de trouver un autre point à l'appui de notre position, mais cela explique clairement la loi de l'Église touchant la construction des écoles catholiques quand l'Etat refuse de nous les donner et quand ce n'est selon "la mesure de nos forces".

La chose est possible

C'est dire alors que notre Evêque ne juge pas au-delà de nos forces de se donner nos propres écoles secondaires catholiques, écoles qui dispenseraient à nos élèves le cours général, parce que lui-même a aidé à la construction d'écoles privées paroissiales et communautaires dans le diocèse pour corriger un peu la tragique situation de l'éducation chrétienne dans le diocèse du Sault Sainte-Marie. Notre Evêque et nos fidèles n'ont pas jugé au-delà de leurs forces de construire une école privée à Verrier, une à Noëville, une à Hamner... pour quoi les fidèles des autres paroisses luseraient-ils la chose impossible dans leurs milieux alors que leurs milieux jouissent de circonstances économiques beaucoup plus stables, beaucoup plus garanties, beaucoup plus favorables que certains milieux ruraux.

Passages significatifs

D'ailleurs notre Evêque se conforme en cela en prenant position sur tout High School et non seulement sur celui de Sturgeon Falls, qui pourrait comme lui présenter ces avantages d'être une école neutre, mais en pratique être catholique. Je ne veux pas citer au long lettre ci-jointe de notre Evêque, mais je voudrais tout simplement souligner certains passages significatifs. Tout le contexte de la lettre nous fait voir qu'un High School comme celui de Sturgeon Falls n'est ni catholique de fait, ni catholique en pratique. Seule l'atmosphère est moins dangereuse. Et loin de reconnaître qu'une école, même catholique en pratique, pourrait répondre aux exigences de l'Église, notre Evêque au contraire ajoute: "il serait déplorable que ces étudiants aillent de préférence dans un High School, même quand ce High School est de la classe que nous avons mentionnée." Et l'Evêque continue que, exception faite pour prendre des cours ou apprendre des métiers que nos écoles ne peuvent donner ac-

complètement à ceux qui se montent opportunistes aux dépens de principes vitaux qu'on ne peut renier sans déchoir et souvent sans périr. C'est à nous alors de prendre les moyens qui ne dépassent pas la mesure de nos forces et de donner à nos enfants catholiques et français ces écoles que notre gouvernement nous refuse obstinément. En face de cette injustice aussi criante, il faut savoir faire preuve de courage, de générosité et de ténacité.

L'avenir réserve toujours des surprises à ceux qui se montent opportunistes aux dépens de principes vitaux qu'on ne peut renier sans déchoir et souvent sans périr. C'est à nous alors de prendre les moyens qui ne dépassent pas la mesure de nos forces et de donner à nos enfants catholiques et français ces écoles que notre gouvernement nous refuse obstinément. En face de cette injustice aussi criante, il faut savoir faire preuve de courage, de générosité et de ténacité.

Un drapeau du carnaval à l'hôtel de ville de Cornwall

CORNWALL (DNC1) — Le drapeau Red Ensign, hissé au mât installé à la droite de l'hôtel de ville de Cornwall, est disparu comme par enchantement jeudi matin, et à sa place flottait un grand fanion blanc, confectionné apparemment d'un drap blanc, et sur lequel était imprimé en grosses lettres brunes et bleues les mots suivants: College Carnaval, 14 au 17 février et signé: arts IV.

Sitôt le jour levé, les citoyens de Cornwall qui sont passés devant l'hôtel de ville situé à l'angle des rues Pitt et Quatrième, se sont vite rendu compte, que le Red Ensign hissé en permanence à l'hôtel de ville, avait changé de couleur. Des appels téléphoniques ont afflué au poste de radio anglais dans le but de connaître le nouveau genre de drapeau qu'on arborait à l'édifice municipal.

Les autorités de l'hôtel de ville ne se sont pas rendu compte de l'incident avant d'apercevoir un groupe de reporters et de citoyens sur place, fixer les yeux très haut.

A sa grande surprise, l'hôtel de ville de Cornwall a constaté que le drapeau neuf, acheté deux semaines auparavant, avait été enlevé et

remplacé par ce fanion annonçant un carnaval. Immédiatement ce fanion a été descendu et ce n'est que deux heures après qu'un autre Red Ensign a été hissé. Cette fois, le nouveau drapeau avait pris des proportions plus considérables, car à la dernière minute, il était impossible de trouver à Cornwall un format 4 x 7. Espérant que le budget du comité des finances ne s'en ressentirait pas trop on a dû opter pour un drapeau 4 x 9.

Personne ne semblait savoir où était allé le Red Ensign. On s'est adressé au collège classique de Cornwall qui avait déjà publié le programme du premier grand carnaval d'hiver, du 14 au 17 février. Personne ne pouvait fournir une explication favorable autre que celle que le conseil des étudiants avaient organisé un carnaval d'hiver.

La Sûreté municipale ne semble pas avoir l'intention de sévir dans cette affaire, sachant qu'il s'agit d'un truc publicitaire de la part des auteurs du complot. De source non autorisée, on a appris que les jeunes braves auraient approché le représentant du maire, lui demandant la permission d'agir ainsi, et que ce dernier aurait refusé

leur demande aussi inusitée, en l'absence du maire Kaneb. Le sujet de conversation à Cornwall jeudi a tourné constamment autour du drapeau disparu par magie de l'hôtel de ville. Ce n'est que vers 8 h. 30 jeudi soir que le Red Ensign a été remis au maire Nick Kaneb devant une foule de plusieurs étudiants des écoles secondaires de Cornwall, assistant à l'ouverture officielle du Carnaval du Collège classique de Cornwall. La cérémonie s'est déroulée au centre récréatif Bob Turner et en retour le maire a remis à deux organisateurs de la blague étudiante, le drapeau du carnaval qui a été hissé aux petites heures du matin, jeudi, sans que personne, pas même un agent ne s'en rende compte.

Le maire Kaneb a qualifié d'humoristique l'incident, le premier de ce genre à se produire à Cornwall. Les centaines d'étudiants qui avaient envahi le centre récréatif ont chaleureusement applaudi l'esprit sportif du premier magistrat de la ville. Il appert que le drapeau officier de l'hôtel de ville, était entre bonne main tout au long de la journée de jeudi et qu'on lui a accordé tout le soin et le respect qui lui est dû.

Voeu de M. Charles Comfort
Des exemptions d'impôt pour les donateurs d'oeuvres d'art

M. Charles C. Comfort, directeur de la Galerie nationale du Canada, a exprimé l'avis, jeudi soir, au Château Laurier, devant l'Association des comptables agréés d'Ottawa, que les personnes qui laissent des oeuvres d'art à la Galerie, soit par des dons directs ou par succession, devraient bénéficier d'exemptions d'impôt sur leurs revenus ou encore sur leurs successions.

M. Comfort a fait remarquer que des exemptions semblables existent aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Aux Etats-Unis les collectionneurs qui disposent d'oeuvres d'art en faveur d'un musée bénéficient d'exemptions de taxes équivalent à la valeur de la peinture ou de l'objet d'art qu'ils lèguent. De plus cette exemption peut, à la volonté de bénéficiaire, s'échelonner sur un nombre d'années qu'il détermine lui-même.

Le directeur de la Galerie nationale a expliqué que le gouvernement de la Grande-Bretagne s'abstenait de pré-

ver des impôts sur les oeuvres d'art légués par testament, tant et aussi longtemps qu'elles-ci ne sont pas vendues ou exportées en dehors des Iles britanniques.

"Une attitude semblable de la part des autorités fiscales du Canada, a déclaré M. Charles F. Comfort, serait d'un grand bénéfice à tous les Canadiens. Une législation en ce sens nous permettrait également d'enrichir nos musées."

Présentement, les personnes qui disposent d'oeuvres d'art à l'endroit des différents musées du Canada peuvent espérer obtenir une exemption fiscale pour l'année en cours, à condition que ce geste soit considéré comme un don à la Couronne.

M. Comfort aimerait voir les Canadiens à l'aide s'intéresser à la peinture pour qu'ils puissent acheter des tableaux de valeur pour ensuite les léguer à la Galerie nationale du Canada ou autres musées de notre pays.

Le conférencier croit que l'augmentation du pouvoir d'achat et l'intérêt sans cesse

grandissant des collectionneurs ont contribué aux ventes astronomiques qui s'effectuent depuis une dizaine d'années. M. Comfort soutient que même si certains collectionneurs sont attirés par l'appât du gain, ce n'est certes pas le cas des collectionneurs du Canada.

Naissances

SUDBURY — La surintendante de l'hôpital St-Joseph de Sudbury nous communique les plus récentes naissances survenues dans cette institution:

M. et Mme Gaston Paquette (Jeannine Béta), 1273, Mayfair Crescent, à Sudbury, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

M. et Mme Eddy Frappier (Alda Desjorges), de la rue Caruso, à Coniston, sont les heureux parents d'un garçon.

M. et Mme Jacques Côté (Paulette Brunet), de Hamner, sont heureux d'annoncer la naissance d'un garçon.



CLUB SOCIAL D'AZILDA — M. Rhéal Pelland, professeur au collège Sacré-Coeur de Sudbury et président fondateur du club social d'Azilda, est revenu parmi ses anciens confrères pour prononcer une magistrale conférence dans laquelle il exhortait les parents canadiens-français à multiplier leurs efforts en faveur de la langue française. M. Pelland les a mis en garde contre l'anglicisation toujours montante dans nos foyers. Le conférencier a réveillé le sentiment national et sa causerie portera certains des fruits. M. Pelland a demandé que l'on appuie la demande des évêques pour que des améliorations soient apportées au système scolaire en instituant des Ecoles secondaires catholiques et bilingues. La photo nous fait voir, de gauche à droite: M. Camille Gauthier, secrétaire du Club social d'Azilda et maître de cérémonie au banquet; Gilles Pelland, président actuel du club; Rhéal Pelland, conférencier de circonstance et Lucien Tremblay, trésorier du club social.

a demandé que l'on appuie la demande des évêques pour que des améliorations soient apportées au système scolaire en instituant des Ecoles secondaires catholiques et bilingues. La photo nous fait voir, de gauche à droite: M. Camille Gauthier, secrétaire du Club social d'Azilda et maître de cérémonie au banquet; Gilles Pelland, président actuel du club; Rhéal Pelland, conférencier de circonstance et Lucien Tremblay, trésorier du club social.



CHAMBRE DE COMMERCE — M. Stan Gauthier, d'Azilda, a été élu président de la Chambre de commerce d'Azilda, lors de sa récente assemblée générale annuelle. A cette occasion des élections, les membres de la Chambre ont accueilli M. Louis Desmarais, membre de la Chambre de commerce de Sudbury et conférencier de circonstance. La photo nous fait voir, de gauche à droite, MM. Stan Gauthier, président de la Chambre d'Azilda; M. Louis Desmarais, qui, dans une causerie fort intéressante, a parlé des bienfaits que pouvait apporter une Chambre de commerce dans une localité comme Azilda; M. Firmin Jollette, vice-président de la Chambre de commerce d'Azilda.

to nous fait voir, de gauche à droite, MM. Stan Gauthier, président de la Chambre d'Azilda; M. Louis Desmarais, qui, dans une causerie fort intéressante, a parlé des bienfaits que pouvait apporter une Chambre de commerce dans une localité comme Azilda; M. Firmin Jollette, vice-président de la Chambre de commerce d'Azilda.



L'API STE-MARIE D'AZILDA — Mme Norbert Lécuyer a été élue secrétaire. La trésorière est la R. S. Alfred-de-la-Sagesse, f.d.l.s., M. Arthur Poulin a été élu vice-président. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Mme Reina Piette; Mme Norbert Lécuyer et la R. S. Alfred-de-la-Sagesse. En arrière, M. Arthur Poulin.

Piette a été élue secrétaire. La trésorière est la R. S. Alfred-de-la-Sagesse, f.d.l.s., M. Arthur Poulin a été élu vice-président. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Mme Reina Piette; Mme Norbert Lécuyer et la R. S. Alfred-de-la-Sagesse. En arrière, M. Arthur Poulin.



LES SCGUTS D'AZILDA — Le mouvement scout connaît des progrès retentissants dans la paroisse Ste-Agnès d'Azilda. Ses chefs sont zélés et les membres du comité protecteur se doivent sans compter pour prodiguer aux jeunes scouts et leurvecans les meilleurs avantages qui soient. Tout dernièrement, les membres du comité recontraient le président du comité directeur diocésain ainsi que le commissaire diocésain à la branche éclairer, affa de traiter des fonctions des différents comités. La photo nous fait voir, de gauche à droite: M. Armand Savard, secrétaire du comité protecteur des scouts de la paroisse Ste-Agnès; M. Robert Grand'Maison, commissaire diocésain à la branche éclairer et M. François Legault, président du comité directeur diocésain.

Le discours du Trône, qui comportait 2.000 mots, a été lu par le lieutenant gouverneur, M. Frank L. Bastedo. Il annonce qu'on demandera aux députés d'approuver une législation accordant à l'industrie privée un rôle accru dans les programmes ayant pour but d'encourager le développement industriel de la Saskatchewan. On modifierait les règlements concernant les concessions de gisements de pétrole, pour encourager l'exploitation de cette ressource dans la province.

On encouragerait en outre davantage les compagnies s'occupant d'exploiter les richesses minières. Le Laboratoire du Conseil de recherches de la Saskatchewan, établi à Saskatoon, aurait la possibilité d'accroître ses études sur l'emploi des richesses naturelles.

La Société St-Jean-Baptiste va intensifier sa campagne en faveur du bon parler

SUDBURY — La campagne de "bon parler français", inaugurée il y a plus d'un an par la Société St-Jean-Baptiste de Sudbury, a été le sujet d'une discussion importante à l'assemblée régulière de l'exécutif jeudi dernier.

M. Gérard Dubé, inspecteur d'écoles et membre du Conseil, a présenté des échantillons du travail qui se fait en ce sens dans le "grand nord", soit à Kapuskasing, par l'entremise d'un journal hebdomadaire de langue française. Il a affiché des feuilles format de ce journal, illustrant les expressions du vocabulaire publié deux fois par mois.

Les membres du Conseil ont pu constater que leur travail dans ce domaine souffrait quelque peu de la comparaison.

On a été d'accord cependant, pour dire qu'on fixerait l'exemple de ce qui se fait à Kapuskasing et dans la région comme cible à atteindre. Pour le moment, le Conseil local veut tout d'abord assurer la régularité de parution du court vocabulaire d'expressions que publie le journal "Le Droit" depuis au-delà d'un an.

L'inspecteur Dubé, et aussi d'autres membres, ont témoigné de la popularité de ce

vocabulaire dans toutes les écoles de la région. La meilleure preuve de ce fait est l'attitude des écoles quand le vocabulaire d'une semaine n'a pas paru pour une raison ou pour une autre.

Le rédacteur du journal hebdomadaire "L'Ami du peuple", M. Germain Faucon, a abondé dans le même sens. M. Kirk Lavillandre, annonceur au poste français de radio, le poste CFBR, a annoncé qu'il reprendrait incessamment la lecture de ce vocabulaire chaque semaine. (NDLR — Le vocabulaire qui n'a pas paru n'était pas parvenu au Droit).

Amélioration du vocabulaire

MM. Léo-Paul Demers et Kirk Lavillandre ont été ajoutés au comité du bon parler français. Ce comité était déjà formé de MM. les inspecteurs d'écoles, Gérard Dubé et Onésime Tremblay, avec le président de la Société, M. Jacques Groulx.

M. Léo-Paul Demers a déclaré que la société ne devait pas seulement se contenter de la régularité de parution du vocabulaire, mais qu'elle devait constamment s'efforcer de l'améliorer, de l'adapter aux besoins locaux et d'encourager une distribution plus vaste de ce vocabulaire.

Le "Radiothon" de la SSJB aura lieu le samedi 9 mars

SUDBURY — Le recrutement des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Sudbury pour l'année 1963, débutera avec le "radiothon" du 9 mars prochain.

Cette date, un samedi, a été choisie lors de l'assemblée régulière du conseil exécutif, jeudi soir dernier.

Le radiothon, comme par les années passées, se fera sur les ondes du poste de radio de langue française, CFBR, que le propriétaire M. Baxter Ricard a bien voulu mettre à la disposition de la Société ce jour-là.

A l'assemblée de jeudi soir le Conseil a nommé un comité spécial de cinq membres pour l'organisation du radiothon. Ces membres sont MM. Jacques Groulx, président, Kirk Lavillandre, président sortant, Léo-Paul Demers, vice-président, Germain Faucon, secrétaire et Me Richard Huneault, directeur.

Ce comité se réunira d'urgence pour tracer les plans définitifs de la campagne qui débutera avec le radiothon du 9 mars.

M. Kirk Lavillandre, annonceur au poste de radio CFBR, en sera l'animateur comme par les années passées et le Conseil a été d'avis que cet honneur lui revenait puisqu'il a lui-même inauguré ce projet, il y a trois ans.

Le vice-président, M. Léo-Paul Demers fournira, au cours de la journée, des explications sur le service d'entraide de la Société, lequel suivra de près la campagne de recrutement des membres.

On entendra, tout au long de la journée à compter de 10 h de l'avant-midi, des émissions uniquement canadiennes-françaises, des entrevues avec les anciens présidents, des enregistrements de chants folkloriques, de contes, des faits historiques de la Société nationale de même que de la Société locale, et aussi des messages téléphoniques qui passeront sur les ondes.

L'Alberta mettra sur pied un régime d'assurance médicale

EDMONTON (PC) — Le gouvernement créditiste de l'Alberta a annoncé hier dans le discours du Trône son intention de prendre des mesures afin de mettre sur pied un régime d'assurance médicale.

Le lieutenant-gouverneur Percy Page a lu le discours du Trône inaugurant la cinquième et sans doute la dernière session de la 14e Législature albertaine.

Le discours donne une idée générale de la législation envisagée par le gouvernement créditiste du premier ministre E. C. Manning au cours de la prochaine session.

Le gouvernement albertain désire apporter des améliorations aux services de santé en modifiant la loi sur la santé. Le discours du Trône prévoit la construction d'un hôpital-école de 100 lits pour les enfants infirmes à Edmonton; la création d'un corps de police municipal régi par Edmonton; la création d'une ferme pénitentiaire et d'un centre de réhabilitation pour les alcooliques; la construction d'asiles pour les vieillards, de routes et de ponts.

Le gouvernement Manning a fait part de son intention de développer davantage les institutions d'enseignement technique et d'augmenter ses subventions à l'Université de l'Alberta.

La représentation des partis à l'Assemblée législative est la suivante: 61 créditistes, 1 libéral, 1 progressiste-conservateur, 1 créditiste indépendant et un membre du parti de la coalition. L'Assemblée d'Edmonton compte 65 sièges.

Le discours donne une idée générale de la législation envisagée par le gouvernement créditiste du premier ministre E. C. Manning au cours de la prochaine session.

Le gouvernement albertain désire apporter des améliorations aux services de santé en modifiant la loi sur la santé. Le discours du Trône prévoit la construction d'un hôpital-école de 100 lits pour les enfants infirmes à Edmonton; la création d'un corps de police municipal régi par Edmonton; la création d'une ferme pénitentiaire et d'un centre de réhabilitation pour les alcooliques; la construction d'asiles pour les vieillards, de routes et de ponts.

Le gouvernement Manning a fait part de son intention de développer davantage les institutions d'enseignement technique et d'augmenter ses subventions à l'Université de l'Alberta.

La représentation des partis à l'Assemblée législative est la suivante: 61 créditistes, 1 libéral, 1 progressiste-conservateur, 1 créditiste indépendant et un membre du parti de la coalition. L'Assemblée d'Edmonton compte 65 sièges.

Le lieutenant-gouverneur Percy Page a lu le discours du Trône inaugurant la cinquième et sans doute la dernière session de la 14e Législature albertaine.

Le discours donne une idée générale de la législation envisagée par le gouvernement créditiste du premier ministre E. C. Manning au cours de la prochaine session.

Le gouvernement albertain désire apporter des améliorations aux services de santé en modifiant la loi sur la santé. Le discours du Trône prévoit la construction d'un hôpital-école de 100 lits pour les enfants infirmes à Edmonton; la création d'un corps de police municipal régi par Edmonton; la création d'une ferme pénitentiaire et d'un centre de réhabilitation pour les alcooliques; la construction d'asiles pour les vieillards, de routes et de ponts.

Le gouvernement Manning a fait part de son intention de développer davantage les institutions d'enseignement technique et d'augmenter ses subventions à l'Université de l'Alberta.

La représentation des partis à l'Assemblée législative est la suivante: 61 créditistes, 1 libéral, 1 progressiste-conservateur, 1 créditiste indépendant et un membre du parti de la coalition. L'Assemblée d'Edmonton compte 65 sièges.

La Saskatchewan veut apporter une aide à l'industrie privée

REGINA (PC) — Lors de l'inauguration de la 5e session de la 14e législature de la Saskatchewan, hier, une aide à l'industrie privée a été prévue dans le discours du Trône.

On sait que cette province est la seule, au Canada, à avoir un gouvernement socialiste. Il y a 34 députés sociaux-démocrates et 21 libéraux aux Communes de cette province, qui compte 55 membres.

Les discours du Trône, qui comportait 2.000 mots, a été lu par le lieutenant gouverneur, M. Frank L. Bastedo. Il annonce qu'on demandera aux députés d'approuver une législation accordant à l'industrie privée un rôle accru dans les programmes ayant pour but d'encourager le développement industriel de la Saskatchewan. On modifierait les règlements concernant les concessions de gisements de pétrole, pour encourager l'exploitation de cette ressource dans la province.

On encouragerait en outre davantage les compagnies s'occupant d'exploiter les richesses minières. Le Laboratoire du Conseil de recherches de la Saskatchewan, établi à Saskatoon, aurait la possibilité d'accroître ses études sur l'emploi des richesses naturelles.

Le discours du Trône, qui comportait 2.000 mots, a été lu par le lieutenant gouverneur, M. Frank L. Bastedo. Il annonce qu'on demandera aux députés d'approuver une législation accordant à l'industrie privée un rôle accru dans les programmes ayant pour but d'encourager le développement industriel de la Saskatchewan. On modifierait les règlements concernant les concessions de gisements de pétrole, pour encourager l'exploitation de cette ressource dans la province.

On encouragerait en outre davantage les compagnies s'occupant d'exploiter les richesses minières. Le Laboratoire du Conseil de recherches de la Saskatchewan, établi à Saskatoon, aurait la possibilité d'accroître ses études sur l'emploi des richesses naturelles.

Décès

M. Lucien Tremblay

TREMBLAY — M. Lucien Tremblay, de Sturgeon Falls, est décédé mercredi à l'hôpital St-Joseph de Toronto après une longue maladie. Il était âgé de 95 ans.

Le défunt était né à Sturgeon Falls, fils de M. et Mme Damase Tremblay, de Sturgeon Falls. Outre ses parents, il laisse dans le deuil quatre frères: Ernest, Raoul et Roger, de Toronto; Armand, de Red Water; six sœurs: Mme Gaëtan Galipeau (Coronna), de Latchford; Mme Patrick Hochanety (Noëlle), de Latchford; Mme Donald Lafleur (Yvette), de Haileybury; Mme Wilfrid Charpentier (Rita), de Haileybury; Mme Harvey Sunstrom (Cécile), de Sturgeon Falls et Mme Marcel Roy (Denise), de Sturgeon Falls.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Nipissing, à Sturgeon Falls. Le service funéraire sera chanté en l'église de la Résurrection, lundi matin à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière Ste-Marie de l'endroit.

A L'OEUVRE DEPUIS 100 ANS 1863-1963

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages de "Edition du Nord".